

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20200211-D_11_02_2020_15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 20/02/2020

Affichage : 20/02/2020

Délibération n°11-02-2020-015

1.1 Marchés publics

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du mardi 11 février 2020*

Date de convocation	5 février 2020
Date d'affichage	5 février 2020

Membres en exercice	55
Membres présents	41
Votants	46 (dont 5 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT, le 11 février à 18 H 30

le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle des fêtes du Luart, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

Etaient présents : M. Raymond BELLENCONTRE, M. Thierry BODIN (ayant reçu pouvoir de Mme Marie-Hélène TROUILLOT), M. Pierre BOULARD, M. Lucien BRETON, Mme Monique CAHU, M. Nicolas CHABLE, M. Gérard CLEMENT, M. Dominique COUALLIER, M. Alain COUTURIER, M. Claude DROUET, M. Jean-Paul DUBOIS, M. Jean DUMUR, Mme Patricia EDET, M. Dominique EDON, M. Philippe GALLAND, M. Yves GOULLIER, M. Claude GRIGNON, M. André-Pierre GUITTET, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Josette JACOB, Mme Cécile KNITTEL (ayant reçu pouvoir de Mme Sophie DOLLON), Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Marie-Thérèse LEROUX, Mme Marie-Françoise LOGÉ-STANCZYK, M. Bernard MALLET, M. Michel MARY, M. Jannick NIEL (ayant reçu pouvoir de M. Michel LANDAIS), M. Willy PAUVERT, M. José PLANS, M. Bruno POISSENOT (représentant M. Christian LANDEAU), M. Thierry RENVOIZE, M. Didier REVEAU, M. Michel ROUAUD, M. François ROULEAU, M. Jacky TACHEAU (ayant reçu pouvoir de Mme Sylvie SEQUEIRA), M. Xavier TERRIER, M. Jean THOREAU (ayant reçu pouvoir de M. Daniel GUEDET), M. Didier TORCHÉ, Mme Laëtitia VEEGAERT (représentant Mme Patricia VILLARMÉ), Mme Jeannine VENDÔME.

Etaient excusés : M. Eric BARBIER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Michel DIVARET, Mme Sophie DOLLON (ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL), Mme Sylvie FAVRET, M. Daniel GUEDET (ayant donné pouvoir à M. Jean THOREAU), M. Michel LANDAIS (ayant donné pouvoir à M. Jannick NIEL), M. Christian LANDEAU (représenté par M. Bruno POISSENOT), Mme Pascale LEVÊQUE, Mme Camille MORIN-BURRE, M. André ROULLIER, M. Denis SCHOEFS, Mme Sylvie SEQUEIRA (ayant donné pouvoir à M. Jacky TACHEAU), M. Gaëtan THOMAS, Mme Marie-Hélène TROUILLOT (ayant donné pouvoir à M. Thierry BODIN), Mme Patricia VILLARMÉ (représentée par Mme Laëtitia VEEGAERT).

Secrétaire de séance : M. Claude GRIGNON

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE : AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AU MARCHÉ PUBLIC « ENTRETIEN DES VOIRIES COMMUNAUTAIRES »

Le Conseil de communauté,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Commande Publique,

Vu la délibération n°10-10-2019-009 en date du 10 octobre 2019 relative à l'attribution du marché
« entretien des voiries communautaires »,

Vu le rapport du Président présenté par M. André-Pierre GUITTET, Vice-président en charge de
l'Economie, agriculture, emploi et formation,

Après en avoir délibéré,

RAPPELLE que la Communauté de communes émet des bons de commande pour la réalisation des
prestations dans le cadre du marché pour l'entretien des voiries communautaires.

PREND ACTE que le CCAP prévoit qu'une retenue de garantie est applicable sur chaque règlement,
type de cautionnement peu adapté au marché.

DECIDE de supprimer cette disposition contractuelle du marché.

AUTORISE le Président à signer un avenant actant cette décision.

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 46

Voix contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique

Le 11 février 2020

Pour extrait conforme

Le 11 février 2020

Le Président,

M. Didier REVEAU